



Organization for Security and
Co-operation in Europe



13 mai 2013

Conférence internationale

sur

**L'emploi de techniques spéciales d'enquête pour lutter contre le terrorisme et
les autres formes d'infractions graves**

14 – 15 mai 2013, Strasbourg
Palais de l'Europe, Salle 1

Avec le soutien de la Suisse, de l'Irlande, du Liechtenstein et des Etats-Unis d'Amérique

PROGRAMME

MARDI 14 MAI 2013

8.30 - 09.30 **Inscription des participants**

9.30 - 10.00 **Ouverture de la Conférence**

Président: **M. Jan KLEIJSEN**, Directeur, Direction de la Société de l'Information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale droits de l'Homme et Etat de droit, Conseil de l'Europe

Allocutions d'ouverture (*5 minutes chacune environ*)

- **M. Thorbjørn JAGLAND**, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
- **M. Mike SMITH**, Directeur exécutif, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations-Unies
- **M. l'Ambassadeur Mykola TOCHYTSKYI**, Représentant permanent de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe, au nom de la Présidence de l'OSCE
- **M. Mounir EL FASSI**, Chef de l'Unité de la lutte contre le terrorisme, Ligue des pays arabes

10.00 - 11.10 **Session I : Les techniques spéciales d'enquête – un aperçu des normes internationales existantes et de leur mise en pratique**

Modérateur : **M. Mike SMITH**, Directeur exécutif, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations-Unies

Présentations des orateurs

- **Dr. Aaron BUGEJA**, Président du CODEXTER (Introduction «Comment les organisations internationales peuvent-elles promouvoir le recours aux techniques spéciales d'enquête pour combattre le terrorisme et les autres formes d'infraction grave tout en respectant les droits de l'homme et la prééminence du droit»)
- **Mme Marta REQUENA**, Chef de la section Prévention du terrorisme à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- **M. Tawfiq BOUACHBA**, Conseiller juridique du Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'intérieur
- **Dr. Christiane HÖHN**, Conseil de l'Union européenne, Conseillère du coordinateur pour la lutte contre le terrorisme à l'Union européenne

Débat

NOTE : Cette session a pour but de donner aux participants un aperçu détaillé des normes internationales existantes (au niveau mondial et régional) sur l'emploi des techniques spéciales d'enquête et, dans la mesure du possible, de l'expérience retirée de leur mise en pratique.

11.10 - 11.30 **Pause-café**

11.30 - 13.00 **Session II : Les techniques spéciales d'enquête, les droits de l'Homme et la prééminence du droit – Difficultés rencontrées et solutions possibles**

Modérateur : **M. Jan KLEIJSEN**, Directeur, Direction de la Société de l'Information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale droits de l'Homme et Etat de droit, Conseil de l'Europe

Présentations

- **Mme Ana Maria SALINAS DE FRIAS**, Professeur de Droit international public, Université de Malaga (examen de la jurisprudence de la CEDH)
- **Mme Snježana BOKULIĆ**, Chef du Service des droits de l'homme, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
- **Mme Nicole EL-KHOURY**, Conseillère juridique, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations-Unies
- **M. Ivan KOEDJIKOV**, Coordinateur pour la lutte contre le terrorisme, Chef du Service de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe ("Les défis face aux développements technologiques émergentes et à leur utilisation ")

Débat

NOTE: L'objectif de cette session est de mettre en évidence d'éventuels conflits entre l'utilisation des techniques spéciales d'enquête et la protection des droits de l'Homme et de la prééminence du droit (y compris lorsqu'il s'agit d'utiliser ces techniques entre juridictions) et, dans la mesure du possible, donner des exemples concrets.

13.00 - 14.30 **Pause-déjeuner**

14.30 - 16.00 **Session III : Les techniques spéciales d'enquête, Internet et les télécommunications**

Modérateur : **M. Yahya EL HASSAN**, Expert juridique, Conseil des ministres arabes de la justice

Présentations

- **Dr. Luis VALLES**, Chef du Service du support technique et opérationnel, Unité centrale opérationnelle, Guardia Civil, Espagne
- **M. Marc RENFER**, Chef du commissariat III terrorisme, Département fédéral de justice et police, Suisse (« Défis stratégiques et juridiques de la lutte contre le soutien du terrorisme sur Internet »)
- **M. Álvaro DEL HOYO MANENE**, S21sec, Département de la théorie du signal, de la télématique et des communications, ETS Computer and Telecommunication Engineering

Débat

NOTE: le but de cette session est de se pencher sur l'utilisation des techniques spéciales d'enquête sur Internet (tels que l'infiltration des forums de discussion, le recueil des données, la rétention du contenu données relatives au trafic). Difficultés et exemples de coopération transfrontalière réussie, dans ce domaine, pourraient être mis en évidence. En outre, l'objectif est d'examiner et de discuter de l'impact de la technologie smartphone sur l'utilisation des techniques spéciales d'enquête. Problèmes juridiques et pratiques pourraient être soulevés.

16.30 – 17.00 Pause-café

17.00 – 18.00 Session IV: Les techniques spéciales d'enquête – transformer les renseignements en preuve (la perspective des autorités chargées de l'application de la loi)

Modérateur: **M. Thomas A. WUCHTE**, Chef du Service des menaces transnationales, Unité pour la lutte contre le terrorisme

Présentations

- **Dr. Bilal SEVINÇ**, Commissaire divisionnaire, Police nationale turque
- **M. Larry TREMBLAY**, Commissaire divisionnaire, Directeur Général des enquêtes criminelles, Police fédérale, Gendarmerie royale du Canada
- **Dr. Bibi T. VAN GINKEL**, Maître de recherche, Centre international pour la lutte contre le terrorisme, La Haye

Débat

18.30 - 20.30 Réception offerte par le Conseil de l'Europe et la Suisse

MERCREDI 15 MAI 2013

9.00 - 10.40 Session IV : Les techniques spéciales d'enquête – transformer les renseignements en preuves (Perspective judiciaire)

Modérateur : **M. Thomas A. WUCHTE**, Chef du Service des menaces transnationales, Unité pour la lutte contre le terrorisme

Présentations (*12 minutes chacune environ*)

- **Dr. Lars OTTE**, Procureur principal, Bureau général du procureur fédéral, Allemagne
- **M. Olivier CHRISTEN**, Procureur, Chef de la Section Antiterrorisme et atteintes à la sûreté de l'État, France
- **M. David SCHARIA**, juriste et coordinateur, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de l'ONU, CTED

Débat

NOTE : Les problèmes pratiques et juridiques devraient être mis en évidence tout comme les bonnes pratiques des différents systèmes juridiques sur la façon de s'assurer que les informations recueillies grâce à des techniques spéciales d'enquête peuvent être transformées en preuve acceptée par les tribunaux dans les affaires criminelles et le terrorisme.

10.40 - 11.10 **Pause-café**

11.10 - 12.30 **Session V : La coopération internationale dans les techniques spéciales d'enquête**

Modérateur: **Dr. Bibi T. VAN GINKEL**, Maître de recherche, Centre international pour la lutte contre le terrorisme, La Haye

Présentations

- **M. Jesper HJORTENBERG**, Vice-Président du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), membre national du Danemark pour EUROJUST (« la coopération internationale dans les techniques spéciales d'enquête – réflexions sur la situation actuelle et les défis à relever »)
- **M. Ahmed Seif EL-DAWLA**, Chef de section, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations-Unies
- **M. Mounir EL FASSI**, Chef de l'Unité pour la lutte contre le terrorisme, Ligue des pays arabes

Débat

NOTE: Le but de cette session est d'examiner et de discuter des obstacles rencontrés par les Etats sur l'utilisation des techniques spéciales dans les enquêtes sur les affaires de criminalité organisée et de terrorisme graves transfrontaliers.

12.30 - 14.00 **Pause-déjeuner**

14.00 - 15.30 **Session de clôture : Résumé par les modérateurs**

Président: **M. l'Ambassadeur Jurg LINDENMANN**, Coordinateur pour la lutte contre le terrorisme, Suisse

Les modérateurs des cinq sessions présentent brièvement le résultat des discussions et le Président de la dernière session peut alors présenter un résumé des points nécessitant un suivi.